



Numéro 10



Le 27 ...

Monsieur le Ministre, Monsieur le candidat aux élections législatives,

« Les douaniers sont inquiets. Pour leur poste et pour leur administration. Que feront-ils demain ? Sur quels postes seront-ils affectés ? Leur poste existera-t-il encore dans un an ou deux ans ? Quel est le sens de leur travail ? Sont-ils encore des douaniers ? »...
Il s'agit pas d'une conclusion d'un syndicaliste, mais d'une analyse de monsieur Thierry Carcenac, député du Tarn et rapporteur spécial du rapport relatif à la Loi de Finances 2012 (Annexe n°23).

En effet, depuis cinq ans vos douaniers souffrent, sans un bruit, et dans la plus complète indifférence de nos décideurs politiques.

Ils ont subi de plein fouet la mise en place de la réforme générale des politiques publiques payant un lourd tribut, en terme d'emplois (plus d'un emploi par jour rendu depuis cinq ans, l'équivalent d'une Direction Régionale des douanes tous les ans qui disparaît), en terme de services supprimés, de diminution des moyens et de dégradation des conditions de travail.

La situation est aujourd'hui dramatique et parfaitement injuste, eu égard à l'action des douaniers au quotidien dans le cadre de la protection des personnes mais surtout dans le cadre de la régulation des flux commerciaux licites et illicites.

Les douaniers sont aussi soucieux pour leur avenir, car la feuille de route de notre Directeur Général Jérôme Fournel, ne prévoit que suppressions d'emplois et /ou suppressions de moyens. La lecture du CPP 2012-2013 ne fait qu'entériner cette vision extrêmement négative.

Le moral de vos douaniers, au plus bas, a pris un coup supplémentaire lorsque, fidèle à ses méthodes de gestion à l'emporte-pièce sans aucune concertation avec les organisations syndicales douanières, le Directeur Général a rédigé, sans informer le cabinet de votre prédécesseur, une note mettant en place la journée de carence prévue par la circulaire sur les congés de maladie ordinaire. Il a pris soin, en effet, d'étendre cette note à des autorisations d'absences accordées par les chefs de service lorsque les agents en faisait la demande.

Cette note est devenue un facteur déclencheur de mobilisation, et depuis le 16 avril 2012, des actions de contestations ont eu lieux dans toutes la France.

Les organisations syndicales en intersyndicale ont demandé au Directeur Général le retrait de cette mesure.

Le 3 mai, il a « généreusement » accepté le retrait de la partie rétroactive de son projet, en attendant la vérification de la légalité de sa mesure et a également souhaité s'enquérir des modalités pratiques de gestion de ces autorisations d'absences dans les autres administrations.

Il n'a donc pas suspendu la mise en application de sa note en attendant le résultat de ces « enquêtes ». Ce dossier démontre l'amateurisme régnant à la Direction générale des douanes.

L'ensemble des actions « bon enfant » menées par des personnels douaniers responsables, n'ont donné lieu à aucune réaction du Directeur Général ce qui engendre un fort mécontentement des personnels et un risque élevé de radicalisation du mouvement de protestation.

Une nouvelle journée d'action et de mobilisation nationale est prévue le 31 mai prochain.

Aussi afin de rassurer les personnels, dans ces temps extrêmement troubles, l'intersyndicale douanière de la Direction de Bordeaux, qui couvre les départements de la Gironde, de la Dordogne et du Lot et Garonne, désire vous rencontrer à l'occasion d'un de vos déplacements en Lot et Garonne afin d'échanger sur le sujet.

B
O
R
D
E
A
U
X

L
A

L
U
T
T
E

C
O
N
T
I
N
U
E
.
.
.



Une réponse favorable à notre demande qui nous parviendrait avant jeudi prochain serait de nature à apaiser la situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le candidat aux élections législatives, l'expression de notre haute considération.

Les représentants de l'intersyndicale douanière de la Direction de Bordeaux.

Pierre-Yves Jacqmin Unsa douanes unsa-bordeaux@douane.finances.gouv.fr

Olivier Geron solidaires douanes o.geron@wanadoo.fr

Christophe Larroude Cgt douane christophelarroude@free.fr



PERPIGNAN



27 MAI 2012

JOURNEES d' ACTIONS... DR de Perpignan (suite...)

**Le conflit se durcit...
les actions sur le terrain se multiplient...
la grève du chiffre et des indicateurs de performance ne faiblit pas.**

Gros bouchons en ce we chargé de Pentecôte

Après les actions intersyndicales menées à la DR de Perpignan le 3 Mai où plus de 100 agents s'étaient rassemblés; au Boulou le 15 Mai en envahissant et en perturbant la réunion du CPP 2012/2013 mais aussi en boycottant les GT et CAPL, les représentants du personnels et les agents vous avaient envoyé Mr le DG un signal fort. Aujourd'hui, force est de constater que vous vous entêtez et que vous ne nous avez pas entendu. Face à cette défiance, les agents de la DR de Perpignan sont plus que remontés. Les douaniers continueront à s'opposer avec force et détermination à votre note N° 120808, totalement injuste et injustifiée.

Ce jour, les douaniers de la DR de Perpignan vous envoient un message très fort de leur mobilisation et de ce qu'elle pourrait devenir dans les prochains jours... La balle est dans votre camp.

L'action du jour a été réalisée en concertation avec les collègues de la DR de Perpignan.

Les opérations du matin, coordonnées entre les brigades du Perthus BSI, Bourg-madame BSI, Port-vendres BSE et Porta BSE ont causé une sacrée pagaille sur les routes des P-O, d'Andorre et d'Espagne, et généré des dizaines de Kms de bouchons aux frontières Franco-espagnoles et Franco-andorranes durant une bonne partie de la journée.

31 mai ...

SOCIAL

La grève des douaniers très largement suivie dans l'Yonne



COLÈRE. Les douaniers avaient annoncé la couleur, hier, à l'entrée du parking situé à quelques mètres de leurs bureaux.

Les 25 douaniers icauais ont très largement suivi, hier, l'appel à la grève lancé au niveau national par leur intersyndicale.

Dans le département, c'est la CGT qui a relayé l'appel à la mobilisation, une mobilisation à laquelle les douaniers ont recouru régulièrement.

Effectifs à la baisse

« Depuis 2007, nous subissons, comme les autres administrations, les effets de la réforme générale des politiques publiques (RGPP), indiquait, hier, Didier Bourigault, secrétaire CGT des douanes dans l'Yonne. Ce processus a conduit à la réduction incessante des effectifs, et à

l'impossibilité de remplir au mieux nos missions. »

Selon les grévistes, les contrôles douaniers ne peuvent plus s'effectuer avec une efficacité suffisante, ce qui est plus que regrettable.

« La réduction des effectifs est vraiment sensible, poursuivait hier Didier Bourigault. Elle équivaut à la suppression d'un service régional entier. C'est énorme ! ».

Les 17.000 douaniers français ont donc fait une grosse colère hier.

Ceux de l'Yonne ont reçu le soutien des cégétistes des Finances, de la Poste, de Fruehauf, ainsi que des unions locale et départementale CGT. ■

Hubert Besson

AUXERRE



RENDICATIONS ■ Grève de zèle des douaniers

Hier, de 8 h 15 à 9 h 30, dix agents de surveillance des douanes, à l'appel de la CGT, ont effectué une grève du zèle à l'entrée nord du péage de l'A6. Ils vérifiaient les coffres des voitures et les papiers des poids lourds pour dénoncer le manque de dialogue social, les conditions de travail et les suppressions d'emploi. Un appel à la grève a été lancé pour le 31 mai. ■

En bref :

- **Marseille** : Envahissement des bureaux de la DI et de la DR avec une centaine d'agents.
- **Lyon** : Pique-nique géant devant la DI avec une centaine d'agents.
- **Paris BSITM** : 100% de contrôles des trains, gros retards. Arrivée des CRS.
- **Bordeaux** : Séquestration du chef de Sub à Mérignac lors de la présentation du CPP.
- **Villeneuve sur Lot** : Distribution de tracts à la permanence de Cahuzac.



LILLE ...

L'ensemble des représentants du personnel douanier a boycotté, ce matin, le CTSD de Lille prévoyant à l'ordre du jour la fermeture de deux unités Surveillance (Avesnes & Hirson), le déclassement du bureau de Roubaix et le possible transfert des services douaniers d'Arras de la DRO de Dunkerque vers celle de Lille.

Environ 150 agent(e)s des douanes – toutes branches confondues – se sont réuni(e)s devant la DI et ont envahi la salle de réunion, afin d'exprimer leur « ras le bol » de l'attitude méprisante et attentiste de notre DG. Dans ces circonstances, le DI n'a pu répondre aux interrogations du personnel qu'en énonçant les



arguments sans cesse avancés par l'Administration centrale - rémanence de la RGPP – et qui nous mènent aujourd'hui dans le mur. Un dialogue de sourds, des préoccupations aux antipodes de celles des agent(e)s !!! Une rue bloquée plus loin... aucune avancée de la part de l'Administration !!

Monsieur le Directeur, les agent(e)s des douanes n'en resteront pas là !

Mobilisons nous dans l'Action pour un moratoire stoppant toutes les restructurations en cours et envisagées et pour rétablir nos acquis sociaux mis à mal par l'ignoble FOURNEL !

RASSEMBLONS NOUS LE 12 JUIN PROCHAIN, A 9H00, DEVANT LA DI A L'OCCASION DU COMITE TECHNIQUE RECONVOQUE.

31 mai ...

Lyon : le ras-le-bol des douaniers

LYON ...



■ L'intersyndicale Rhône-Alpes Auvergne des douanes a manifesté hier devant la direction régionale. Photo Serge Thenon

Dans le cadre de la journée nationale de la grogne du personnel des douanes, une centaine de personnes des syndicats CFDT, CGT, Solidaires, UNSA et FO, regroupées en intersyndicale Rhône-Alpes Auvergne, ont manifesté hier après-midi devant la direction régionale des douanes rue Charles-Biennier (Lyon 2^e). Pour Georges Evans, porte-parole de l'intersyndicale « le mouvement est l'expression d'un ras-le-bol généralisé ». Et d'énumérer les motifs de mécontentement : « La suppression des effectifs - un emploi par jour depuis 2008 -, la réduction du taux de contrôles - un conteneur de mar-

chandises sur mille-, les conditions de travail qui se dégradent, l'application du dispositif du premier jour de carence aux « indispositions passagères ».

Les manifestants ont été reçus par Marc Galeron, le directeur interrégional par intérim, mais sans obtenir d'avancées concrètes. Aude Guillet, permanente UNSA, s'élève contre les mesures de la mission Colbert. « Cette opération porte sur les contrefaçons des produits de luxe, mais il faut penser aux médicaments et jouets importés. Avec les suppressions d'effectifs, on nous refuse le droit de faire notre travail en mettant en danger le citoyen ». ■

12 ■ LE PROGRES - VENDREDI 1^{ER} JUIN 2012



Plérin

Plérin (Côtes-d'Armor). Les douaniers sont inquiets pour leur avenir

social jeudi 31 mai 2012



Banderoles, pétition, lettre aux élus : la colère des douaniers, au siège Plérinais.



Les douaniers des Côtes-d'Armor sont en colère et participent à l'opération nationale « douane morte » aujourd'hui. Sur 30 postes qui doivent être supprimés dans le ressort de la direction interrégionale de Nantes, 10 se trouvent en Côtes-d'Armor. Ils craignent aussi de voir transférer à Saint-Malo le bureau navigation des douanes costarmoricaines. Le responsable divisionnaire des douanes pour l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-d'Armor s'est déplacé en fin de matinée, à Plérin, où se trouve le siège de la douane. Il a assuré aux agents que le bureau de la navigation ne quitterait pas le département au cours des trois ans à venir.

Pour le reste, il n'a pas démenti les chiffres qui avaient été annoncés aux syndicats. Ces derniers craignent qu'à terme, les missions actuellement exercées soient toutes transférées dans des bureaux plus importants et qu'à terme, il n'y ait plus de douanes en Côtes-d'Armor.

L'intersyndicale DOUANE de GUYANE
CGT – FO – SOLIDAIRES - UNSA

A Monsieur le Préfet de Guyane

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance des précisions aux informations émanant de notre Directeur Régional et qui vous aurait amené à qualifier les agents des douanes de Saint-Georges de l'Oyapock et de Saint-Laurent du Maroni de « honte pour la Douane ».

Nous souhaitons attirer votre attention sur les faits suivants :

Les contrôles routiers n'ont jamais été interrompus ni « sabotés » par une pseudo grève du contentieux apparemment portée à votre connaissance par Monsieur le Directeur Régional des Douanes de Guyane lors de la réunion hebdomadaire préfectorale de la semaine 21 .

La « virginité » des états contentieux hebdomadaires n'est pas une nouveauté, du moins en ce qui concerne Saint-Georges de l'Oyapock. En effet ces faits se sont déjà produits auparavant pour des raisons diverses et variées n'ayant rien à voir avec une quelconque mauvaise volonté des agents : taux de change réal-euro – prix brésiliens élevés – période de vacances ...

Depuis le début de l'année, la Brigade de Saint-Georges affiche des contentieux de faible valeur et quantité constatés lors de contrôles routiers de jour comme de nuit, sans matériel de signalisation réglementaire défectueux depuis presque un an et toujours pas remplacé, mettant en danger aussi bien les usagers que les agents.

La destination de ces marchandises n'a pratiquement jamais de rapport avec « Harpie » et la lutte contre l'orpaillage clandestin qui vous intéresse particulièrement mais relève de notre « cœur de métier ». Ainsi à titre d'exemple, on comptabilise à Saint Georges depuis Janvier 2012 environ 102 contentieux à ce jour pour 403 kilos de viandes diverses ; 19 kilos de tabac ; 30 ESI et 5 passeurs ; 89,7 gr. d'herbe et 2,6 gr. résine de cannabis ; ou 267 gr. d'or....Ce sont des quantités sans commune mesure avec ce qui passe régulièrement sur la RN2. La presque totalité des contentieux sont « réalisés » sur de simples « voyageurs », résidents de Guyane et n'ont aucun lien avec l'orpaillage clandestin.

Cet état de fait résulte de décisions prises par Monsieur le Directeur Régional des Douanes en Guyane, décisions qu'il refuse aujourd'hui d'assumer : défaut de mise en place de moyens tant en personnels qu'en matériel adéquats, refus de traiter les réparations ou changements de matériels défectueux prévus dans les prescriptions administratives. Pour rappel, vous n'êtes pas sans savoir que le poste fixe de contrôle du Bac de Saint Laurent du Maroni a été fermé pendant plus de cinq ans pour cause d'économie d'effectifs décidés par le Directeur Régional de l'époque, contre l'avis de la Préfecture sans que les Directeurs Régionaux et les Préfets successifs ne s'offusquent par la suite du manque de contentieux en frontière.

Par ailleurs, la non prise en compte de fraudes de petites quantités (barème allégé, abrogation des certains articles du Code des Douanes) contribue également à cette « virginité » évoquée ci-dessus et qui donc ne résulte pas d'une quelconque grève imaginaire mais bien de notes et de décisions

To be continued ...